



World Bank

Institut Multilatéral d'Afrique (IMA)
Joint Africa Institute (JAI)

Séminaire sur les services financiers et commerciaux à l'intention des PME.
Tunis, Tunisie, du 11 au 14 décembre 2006



Agence de Promotion de l'Industrie

LES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

Mécanisme d'appui

à la Création d'Entreprises

LACHTAR Hamouda, Directeur /coordinateur
du programme des pépinières d'entreprises

Décembre 2006

1

Cadre général de la création d'entreprises

**Environnement
de l'Investissement
en TUNISIE**

2



Le secteur manufacturier en Tunisie (Présentation sommaire)

- 5300 (PME) emploient 10 personnes et plus et réalisent 80% de la production industrielle;
- 2315 (PME) opèrent exclusivement pour l'exportation dont 75 % dans les industries Textiles et Habillement ;
- Les PME ont créées au total environ 500 000 emplois dont 58% par les PME off-shore ;
- La valeur des Exportations de produits manufacturés représente dans le total 87% en 2005 contre 40% en 1981 ;
- La valeur ajoutée des industries manufacturières a représenté en 2004, 25% de la valeur de la production.

3



Les défis de l'économie tunisienne

- Intégration totale à l'Economie Mondiale (Zone de libre échange, année 2008);
- Modernisation de l'Industrie (consolidation du PMN);
- Promotion d'une nouvelle génération d'entreprises et d'entrepreneurs (le nombre d'entreprises par 1000 habitants en Tunisie est de 1.2 alors qu'il est de 6 dans l'U.E);
- Création de 14 000 projets ou entreprises/ an (durant période du X Plan);
- Création de nouveaux emplois dont en particulier pour les nouveaux diplômés (~ 50 000 actuellement et autour de 100 000 en 2012);

4



Faits marquants le processus de création d'entreprises

- Coût d'investissement élevé au démarrage,
- Manque d'expérience des nouveaux créateurs,
- Difficultés de maîtriser l'environnement,
- Taux de mortalité élevé en phase de démarrage,
- La création d'entreprises n'est plus le fait d'un processus spontané.

BESOIN : *Approfondir le concept d'accompagnement des nouveaux créateurs par la mise en place d'un dispositif complet d'appui à la création d'entreprises*

5



Les Outils d'Encouragement à la Création d'Entreprises

■ Le cadre juridique d'encouragement à la création d'Entreprises (1)

- ✓ Mise en place du code d'incitation aux investissements « loi 93-120 du 27 déc.1993 »
- ✓ Création du Conseil Supérieur pour la création des entreprises et le développement des projets innovants « décret N°2002/1633 du 9 Juillet 2002 » ;
- ✓ Création des Comités Régionaux pour la Création des Entreprises et le développement des projets innovants « décret N° 2002/1634 du 9 Juillet 2002 » ;

6



Les Outils d'Encouragement à la Création d'Entreprises (suite)

- **Le cadre juridique d'encouragement à la création d'Entreprises (2)**
 - ✓ Encouragement des chercheurs à la création d'entreprises « Loi 2002/53 du 9 Juin 2002 » ;
 - ✓ Octroi de congés créations « décret 2003-1617 du 16 juillet 2003 » ;
 - ✓ Régime d'Incitation à la Technologie de l'Information (RITI);
 - ✓ Prime d'Incitation à la Recherche et au Développement (PIRD);
 - ✓ Institution d'un stage d'initiation et d'adaptation aux fins de création d'une entreprises « décret n°2006-2990 du 13 novembre 2006 »

7



Les Outils d'Encouragement à la Création d'Entreprises (suite)

- **Les structures institutionnelles**
 - ✓ La Banque Tunisienne de Solidarité (BTS)
 - ✓ La Banque de Financement des PME (BFPME)
 - ✓ Les SICARS,
 - ✓ la SOTUGAR,
 - ✓ Les Banques universelles,
 - ✓ les Structures d'appui API, APIA, FIPA
 - ✓ Les pôles technologiques,
 - ✓ Les pépinières d'entreprises,
 - ✓ Les Centres d'Affaires,
 - ✓ Les espaces d'entreprendre...

8



CAS/
Expérience d'implantation
des pépinières d'entreprises
en Tunisie

9



Les Pépinières d'entreprises
Cadre et Évolution de Mise en œuvre du concept

- **Signature de la convention cadre**
entre le Ministère de l'Industrie,
de l'Énergie et des PME et le
Ministère de l'Enseignement
Supérieur (19 octobre 1999)

10

Les Pépinières d'entreprises

Cadre et Évolution de Mise en œuvre du concept
(suite)

- **Novembre 2000** : Signature de la **1^{ère} convention** API – Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Nabeul- ISET Nabeul
- **Octobre 2001** : Démarrage de la **1^{ère} pépinière d'entreprises.**

11

Les Pépinières d'entreprises

Cadre et Évolution de Mise en œuvre du concept
(suite)

16 juillet 2005:

Une nouvelle impulsion est donnée aux pépinières d'entreprises par son Excellence Monsieur le Président de la République « à travers le renforcement du partenariat entre les secteurs public et privé pour la réalisation, la gestion et l'exploitation des ces pépinières, tout en instaurant un partenariat avec les sociétés d'investissement à capital développement, les entreprises économiques concernées et les régions.

Ce partenariat sera instauré sous forme de parrainage et sera appuyé par des moyens financiers et humains » .

12



Les Pépinières d'entreprises

Cadre et Évolution de Mise en œuvre du concept
(suite)

19 octobre 2005:

Organisation de la Journée Nationale de la Création d'Entreprises sous le haut patronage de Monsieur le Premier Ministre ; l'objectif étant la mise en place du Réseau National des Pépinières d'Entreprises.

(journée marquant une 1ère évaluation du processus d'implantation et de l'activité des pépinières d'entreprises)

13



Les Pépinières d'entreprises

Cadre et Évolution de Mise en œuvre du concept
(suite)

Novembre 2005 :

Initiative de Monsieur le Ministre de l'EPME pour que les Comités de Pilotage des pépinières d'entreprises soient présidés par des professionnels de la région tout en associant les acteurs de la région notamment les banques et les Sicars.

14

Les Pépinières d'entreprises

Cadre et Évolution de Mise en œuvre du concept
(suite)

18 Avril 2006 : Signature de conventions de parrainage des pépinières d'entreprises par les Sicars (les 19 pépinières du réseau et 15 Sicars);

2 Mai 2006: Signature de conventions de parrainage des pépinières par les banques (14 banques);

Signature de conventions de parrainage des pépinières d'entreprises par 14 entreprises publiques

Objectif: un soutien aux porteurs de projets accompagnés par les pépinières et une collaboration plus étroite pour participer activement à leur animation.

15

Qu'est ce qu'une pépinière d'entreprises

Le Concept:

La pépinière d'entreprises est une **structure d'accueil temporaire** proposant des locaux, des aides et des services adaptés aux besoins spécifiques des entreprises nouvellement créées ou en voie de création.

16



Les services des pépinières d'entreprises

LA FORMATION :

- Organisation d'un cycle de formation interactive aux **Porteurs de Projets** dans les activités industrielles et des services liés à l'industrie:
(300 porteurs de projets ont été formés en 2004; 500 en 2005 et 700 en 2006).

17



Les services des pépinières d'entreprises (suite)

L'INCUBATION:

Accompagnement de proximité des Porteurs de Projets dans l'élaboration du **business plan** et le **montage** de projets (+ de 250 créateurs ont été incubés).

18



Les services des pépinières d'entreprises (suite)

L'HÉBERGEMENT:

Hébergement des entreprises technologiques dans les pépinières.

+ d'une 100 de projets ont bénéficié de l'hébergement et ;

+ de 400 emplois sont créés par les entreprises accompagnées en et hors pépinières (dont la plupart sont des cadres).

19



Les services des pépinières d'entreprises (suite)

■ La mise à disposition des Compétences et Services de l' API (ressources humaines et logistiques)

■ Le recours aux Experts locaux et internationaux:

- Coachs régionaux (programme soutenu par le PMI),
- Experts comptables (convention avec l'ordre des experts)
- Accompagnement par Sicars et Banques
- Accompagnement par des Experts internationaux (PMI - JICA - ONUDI-...).

20



Les services des pépinières d'entreprises (suite)

Les pépinières:

- fournissent également de la **logistique** (services communs / salle de réunion, documentation, tél - fax, Internet ,...) et,
- développent une **synergie** et une **dynamique** entre entreprises accompagnées et leur environnement.

21



Les Pépinières d'Entreprises Opérationnelles

Actuellement,

- **13** pépinières sont opérationnelles selon conventions API/Universités;
- **08** autres pépinières créées (**3** dans des universités EPT, INSAT, ENIT et **5** autres respectivement dans les technopoles El-Ghazala, Borj-Cédria, Sidi Thabet, Sousse et Sfax).
- **Il est prévu de généraliser en 2007 les pépinières d'entreprises à tous les gouvernorats du pays.**

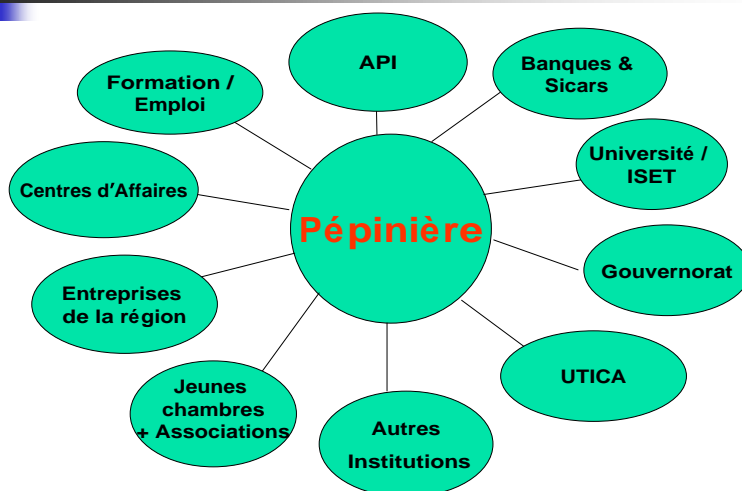
22

Mode de Fonctionnement

- 13 pépinières sont gérées aujourd'hui directement par l'API qui assure à la fois le budget d'équipement et de fonctionnement (personnel API) ;
- Un Comité de Pilotage: veille à l'orientation des activités de la pépinière et à son appui dans la région (Gouvernorat, ISET, API, ANETI, CCI, CA, UTICA, Banque, SICAR...). Il est présidé par un professionnel;
- Un Comité de Sélection, chargé de l'évaluation et de l'appréciation des projets, est composé du Directeur de la pépinière, du Coordinateur de l'ISET, outre éventuellement d'autres compétences.

23

Environnement de la Pépinière d'entreprises



24



Des vecteurs pour dynamiser les pépinières d'entreprises

- **Organisation des Mercredis des pépinières d'entreprises (9 journées ont été déjà organisées, plus de 25.000 participants);**
- **Organisation des criées de Start-up;**
- **Parrainage des pépinières par les Banques, Sicars et entreprises publiques.**

25



Des vecteurs pour dynamiser les pépinières d'entreprises (suite)

- **Développement du coaching au niveau régional en utilisant les compétences de proximité (expert PMI),**
- **Convention établie avec l'OECT (Ordre des Experts Comptables de Tunisie) pour développer l'accompagnement en pépinières (une journée par mois par pépinière),**
- **Création d'un site web pour les pépinières d'entreprises au sein du site de l'API .**

26



Incidences de l'outil pépinières d'entreprises en Tunisie

- **Effet d'annonce dans l'environnement**
« Augmentation des flux des créateurs d'entreprises » ,
- **Promotion de la culture d'entreprises notamment dans les universités,**
- **Développement d'une nouvelle dynamique régionale de création d'entreprises,**
- **Tendance à la promotion et à la création de projets innovants,**
- **Vecteur d'amélioration de l'employabilité des nouveaux diplômés.**

27



LA MISE EN PLACE DU RESEAU NATIONAL DES PEPINIERES D'ENTREPRISES

28



La mise en Réseau des Pépinières en Tunisie

- **Signature d'une Charte Nationale pour la mise en réseau des pépinières d'entreprises (14 octobre 2005).**

29



La mise en Réseau des Pépinières en Tunisie (suite)

- **Objectifs:**

Coordonner les activités des pépinières opérationnelles notamment à travers les actions suivantes:

- développer le **flux d'information** entre les pépinières adhérentes,
- organiser des **manifestations nationales** autour de la création d'entreprises,
- promouvoir le **partenariat** et la coopération internationale,
- développer les **compétences** des responsables en pépinières,
- mettre en œuvre un processus de **certification- qualité** des prestations des pépinières d'entreprises.


30



**Jumelage du Réseau National
des Pépinières d'Entreprises
en Tunisie avec des Réseaux européens**

- **Développer les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les pépinières du réseau national et leurs homologues européens;**
- **Favoriser l'échange de flux d'information économique, scientifique et technique et en faciliter le transfert au profit des créateurs en pépinières;**
- **Encourager la mise en relation des créateurs d'entreprises en vue de promouvoir des affaires en partenariat;**

31



**Jumelage du Réseau National
des Pépinières d'Entreprises
en Tunisie avec des Réseaux européens
(suite)**

- **Encourager l'établissement d'accords de jumelages entre pépinières en Tunisie et à l'étranger;**
- **Favoriser l'intégration du réseau national aux réseaux internationaux pour améliorer en général les processus de création d'entreprises et l'efficacité des entreprises accompagnées.**

32



Appui au Réseau dans le cadre de la coopération internationale

- **Programmes ETE et PMI (UE)** grâce respectivement à la **mise à disposition d'experts** pour aider au lancement des premières pépinières et pour consolider aujourd'hui ce processus;
- **Coopération française** par le soutien du programme à travers des missions d'expertises et de formation ainsi que des stages dans des pépinières d'entreprises en France);

33



Appui au Réseau dans le cadre de la coopération internationale (suite)

- **Coopération Belge** : missions d'expertise pour la **formation des responsables** des pépinières et des **créateurs** d'entreprises en Tunisie et des stages en Belgique;
- **ONUDI** : **formation des responsables** des pépinières d'entreprises;
- Jumelage avec des réseaux d'ÉLAN et de RITIS
- **Projets de coopération avec l'Espagne, l'Italie et le Portugal.**

34



www.tunisieindustrie.nat.tn
<http://www.tunisieindustrie.nat.tn/pepinieres/home.asp>

35

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.